

Communiqué de Presse

Lux-Airport

L'OGBL demande des faits

Par rapport à la déclaration récente selon laquelle l'aéroport international de Luxembourg ne serait pas sûr, le syndicat «Aviation Civile» de l'OGBL demande la prise de position de la DAC (Direction de l'Aviation Civile) et du ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Depuis la création de la société d'exploitation de l'aéroport Lux-Airport, l'OGBL est la seule organisation syndicale qui s'est engagée avec succès pour que l'ancien personnel de sûreté de Luxair et des douzaines d'agents des sociétés de gardiennage aient été repris par Lux-Airport. L'OGBL s'est toujours opposé à la sous-traitance. Cette position reste inchangée.

Le dialogue social laisse à désirer

En tant que syndicat majoritaire auprès de Lux-Airport (répartition des sièges: OGBL 4 + 1 délégué à la sécurité / LCGB 1 délégué), l'OGBL peut confirmer que le dialogue social à l'intérieur de la société laisse à désirer. Au cas où les nombreux problèmes soulevés par la délégation du personnel resteraient sans suite favorable, des actions syndicales prochaines ne sont pas à exclure.

La compétence du personnel n'est pas mise en cause

L'OGBL ne met ni en cause la compétence du personnel de Lux-Airport, ni celle des collègues travaillant pour une société de gardiennage, puisqu'ils ont tous été contrôlés et ils ont tous reçu une formation de la part de la Police et de la DAC. Il s'agit, en fin de compte, d'une discussion au sujet de la politique de recrutement et des critères d'embauche.

L'OGBL invite la direction de Lux-Airport à reprendre, sans délai, le dialogue avec la délégation du personnel, en vue de trouver des solutions à court et à moyen terme.

Toutefois, l'OGBL ne soutient nullement l'affirmation grave de conséquences selon laquelle l'aéroport ne serait pas sûr, surtout lorsque les faits pour ces accusations ne sont pas avérés!

**Communiqué par le Syndicat Aviation Civile de l'OGBL
le 19 février 2010**



Onafhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang

Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 www.ogbl.lu
email : mil.lorang@ogbl.lu